

Gérer une unité de Méthanisation

Ucare du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Objectifs

Être capable de conduire une unité de méthanisation dans un objectif de production de gaz ou d'électricité économiquement rentable.

Cette Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) s'inscrit dans le cadre de la formation BPREA de niveau 4.

Durée

70 h (dont 21h de modules à distance sur notre plateforme dédiée).
Inscription tout au long de l'année.

Conditions d'inscription & pré requis

- Avoir un projet professionnel dans le domaine agricole,
- Être âgé(e) au minimum de 18 ans,
- Justifier d'un diplôme de niveau 3 (possibilité d'accès en poursuite d'études après un BPA) ou 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur ou de 3 ans hors secteur,
- Réaliser un entretien de motivation,
- Avoir une expérience professionnelle ou effectuer un Essai en Milieu de Travail (stage, PMSMP, ...).

Coût de la formation et financement

Coût de la formation : 1700€

Nombreux moyens de financement :

- Viva : 201€ à 2210 € à votre charge en fonction de vos fonds disponibles
- Congé individuel de formation (CPF), demandeurs d'emploi, apprenants en BPREA et autres situations : se renseigner auprès du CFPPA.



Contact : cfppa.obernai@educagri.fr

Formation et contenu Code RNCP 29257

Cette formation permet de valider une partie du diplôme (UCARE) de Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA).

- Aspect théorique et biologique de la méthanisation : processus de méthanisation, fermentation, rationnement, facteur de contrôle, matériels (agitateur, pompe, chauffage, purification,)
- Aspects techniques de gestion fonctionnelle : cogénération ou injection de gaz dans le réseau et les matériels spécifiques associés
- Gestion économique : investissements, dépendance aux matières premières, indicateurs (quantité de matière / kWh produit ; taux de cogénération brut et net ; ...), indicateurs de performances économiques et de rentabilités, coûts des entretiens (investissement, périodes, pertinence / à la performance générale), critères de comparaison par rapport aux chiffres d'autres unités de méthanisation
- Aspect réglementaire : gestion du dossier ICPE, habilitation électrique nécessaire, les contrôles incendies, ...
- Gestion des stocks de matières premières : périodicité et disponibilité
- Gestion du plan d'épandage : système avec ou sans séparateur de phase
- Gestion des pannes : stratégies de pilotage

Evaluation : Epreuve d'évaluation orale en fin de formation (oral d'explicitation en situation professionnelle)

Suivi et adaptation des parcours : Entretien individuel, positionnement, individualisation éventuelle des parcours.

Modalités pédagogiques : Alternance de modules à distance (à réaliser chez vous, sur notre plateforme, à votre rythme) et de modules sur le terrain. Les contenus à distance correspondent à la partie théorique de la formation.

Personnes en situation de handicap : Etablissement adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap
Accompagnement personnalisé par notre référent handicap.

Débouchés et poursuites professionnelles

A l'issue de la formation le stagiaire peut gérer en toute autonomie une unité de biométhanisation en tant que salarié(e) ou chef d'exploitation. Une poursuite en BPREA est envisageable selon les profils.

Pratique

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking).

Restauration sur place (salle de convivialité, cantine), Chambre en internat (sous réserve de disponibilité).

CDI, Centre pour Apprendre Autrement, Salle informatique libre service, aire de travaux pratiques, plateaux techniques, ateliers...

Entreprise agricole au sein de l'EPL avec unité de biométhanisation.



Contact : cfppa.obernai@educagri.fr